

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 6

Artikel: Les travailleurs de la Croix-Rouge
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les travailleurs de la Croix-Rouge

*Nous valons dans la mesure où nous savons
nous donner à ce qui a de la valeur.*

A. de Saint-Exupéry

Pas de toute: c'est bien « elle », la revue « *La Croix-Rouge suisse* » dont la présentation n'avait point changé depuis près de 20 ans.

Est-ce pour « être dans le vent » que nous avons modifié la couverture de notre journal au moment, précisément où la Croix-Rouge suisse est devenue centenaire?

Non... oui... peut-être... un certain besoin de rejoindre, de se prouver son dynamisme. Et c'est ainsi que nos lecteurs ne verront plus désormais notre couverture illustrée de la reproduction du premier brassard à croix rouge qui fut porté par un volontaire. En l'occurrence le premier délégué du Comité international de la Croix-Rouge, le D^r Appia, en mission dans les provinces du Slesvig-Holstein lors de la guerre du Danemark de 1864. Ce brassard un peu jauni dont l'original a plus de 10 ans: une relique que nous étions fiers de voir reproduite sur notre journal mais à la vue de laquelle l'on s'était tellement habitué que d'aucuns ne remarquaient ni ne comprenaient plus ce brassard des temps passés.

Les membres de la CRS sont fiers, à juste titre, de l'histoire de leur organisation. Cependant, une institution qui vit de son histoire sans continuer son œuvre créatrice ne saurait survivre. Et les travailleurs de la Croix-Rouge de 1966 ne portent plus de brassard à croix rouge pour accomplir leurs tâches du temps de paix. Des tâches qui prennent de jour en jour plus d'extension, car la Croix-Rouge suisse centenaire sait qu'un avenir fécond au service de l'humanité souffrante l'attend. Un avenir toutefois qu'elle ne pourra assurer que grâce au concours inlassable de ses volontaires qui sont ses forces vives.

C'est au travail de ces volontaires qui en réalité font la Croix-Rouge que nous consacrons ce numéro illustré, le deuxième d'une série qui a débuté l'été dernier et qui sera longue, nous l'espérons. Volontaires sans lesquels la Croix-Rouge « dont la grandeur est souvent faite d'héroïsme obscur » ne pourrait être ce qu'elle est: un mouvement humanitaire dont les actes sont dictés avant tout par l'amour du prochain.

Volontaires qui se portent au secours des blessés, des victimes d'accidents, volontaires qui donnent de leur sang pour sauver des vies humaines, volontaires encore qui secondent le personnel infirmier professionnel, qui entourent les vieillards isolés et les malades chroniques, volontaires aussi qui assurent la bonne marche des vestiaires et des ouvriers locaux.

Chaque époque est marquée par de nouvelles nécessités. L'évolution constante à laquelle nous sommes soumis suscite de nouveaux besoins que l'on ne peut toujours prévoir. La haute conjoncture économique dont notre pays bénéficie depuis des années a entraîné un état de bien-être matériel quasi général. Cette situation, toutefois, n'a pas été sans faire naître des problèmes dont une Société nationale de Croix-Rouge se doit aussi de se préoccuper.

C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, la Croix-Rouge suisse peut compter sur l'aide et les services bénévoles de 200 000 donneurs de sang, de 2500 auxiliaires-hospitalières et de 1500 assistantes volontaires Croix-Rouge, des 10 000 hommes et femmes incorporés dans les formations sanitaires, des milliers d'écoliers enfin affiliés au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

A l'effectif de ces « travailleurs » s'ajoutent encore les membres cotisants des sections locales et les très nombreux donateurs dont l'aide financière est indispensable aussi. Chacun, en effet, ne peut donner de son temps pour s'occuper d'autrui. Mais chacun peut en réalité soutenir la Croix-Rouge suisse dans son activité en offrant ce qu'il peut et veut donner.

Il n'appartient pas à la Croix-Rouge d'assurer les services qui relèvent normalement de l'Etat, mais elle doit être prête à compléter l'œuvre des services existants qui s'occupent des malades et des malheureux et en étendre le champ d'activité. C'est l'un des devoirs aussi de la Croix-Rouge de tenir ouverte la voie à la sympathie et à la compréhension et elle doit toujours se souvenir que pour ceux qui en bénéficient, l'aide la plus appréciée provient de ceux qui veulent aider plutôt que de ceux qui sont obligés de le faire.

De plus, il y aura toujours des individus qui n'entrent pas dans les catégories prévues par l'Etat: les personnes qui ne peuvent faire face, seules, à leurs problèmes, des isolés, des malades, des vieillards, des réfugiés, des victimes de catastrophes et de désastres. Ce sont eux qui se tournent vers la Croix-Rouge pour obtenir une aide.

Les reportages publiés aux pages suivantes ont été réalisés dans quelque six sections Croix-Rouge de Suisse romande et de Suisse alémanique, soit notamment à Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Schaffhouse. Ils auraient pu l'être ailleurs aussi puisque les activités dont il est question dans ce numéro essentiellement consacré au volontariat figurent au programme de la presque totalité des 75 sections locales de la Croix-Rouge.